



Saint-Constant

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION POUR UN USAGE CONDITIONNEL

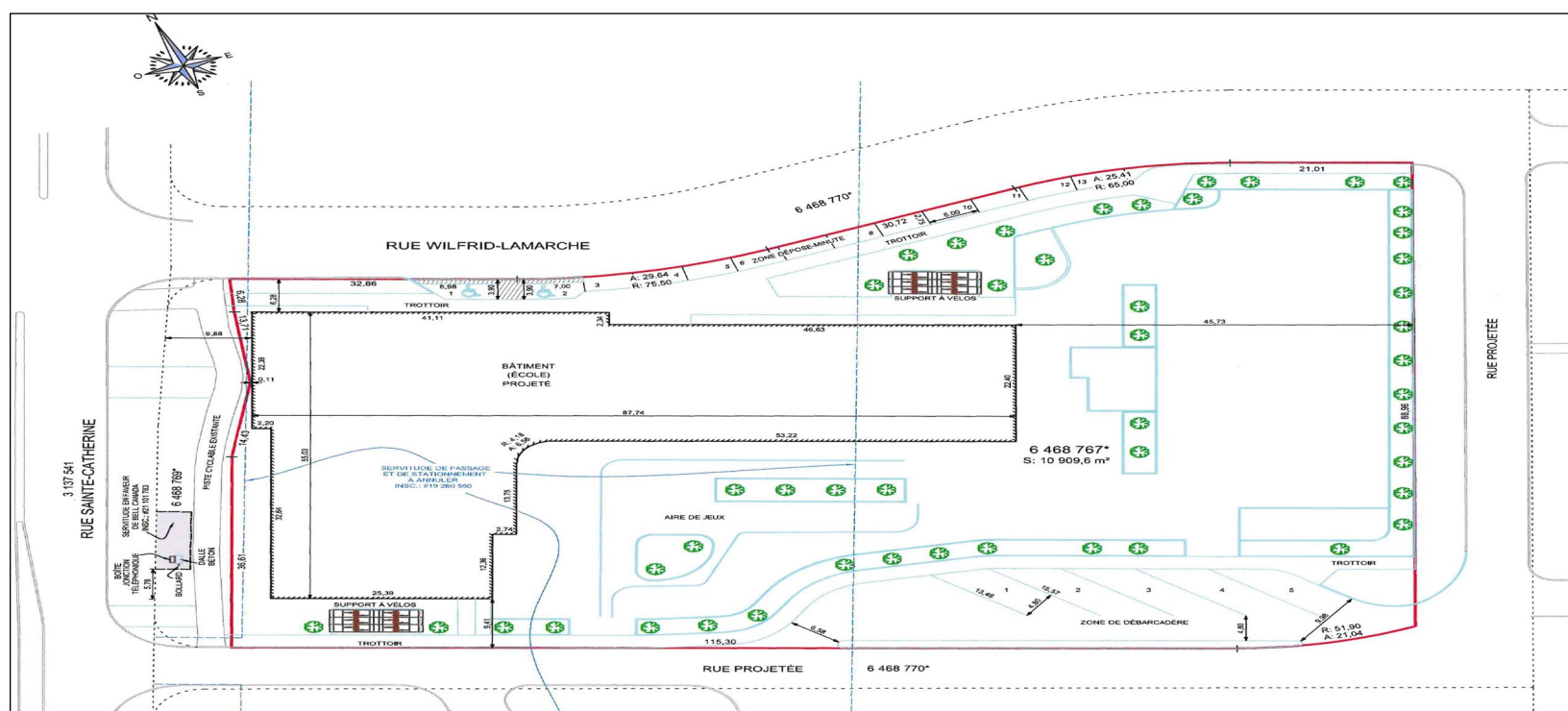
AVIS est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe, que lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu à 19h30 le mardi 20 juin 2023 au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal prendra en considération la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante et entendra toute personne intéressée relativement à ladite demande.

### 305, RUE WILFRID-LAMARCHE – LOT 5 393 162 (LOT PROJETÉ 6 468 767) DU CADASTRE DU QUEBEC – ZONE P-413 DÉLIMITÉE AU PLAN DE ZONAGE DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1528-17

Demande d'usage conditionnel numéro 2023-00047 conformément aux dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 1534-17. La demande est présentée par le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS).

### *Nature et effet de la demande d'usage conditionnel demandée*

La requérante dépose une demande d'usage conditionnel pour la construction d'une nouvelle école primaire de vingt-six (26) classes réparties sur trois (3) étages au 305, rue Wilfrid-Lamarche (lot 5 393 162 (lot projeté 6 468 767) du cadastre du Québec).



La demande, si elle est accordée, aura pour effet de permettre la construction d'une nouvelle école primaire de vingt-six (26) classes réparties sur trois (3) étages au 305, rue Wilfrid-Lamarche (lot 5 393 162 (lot projeté 6 468 767) du cadastre du Québec), et ce, pour toute la durée de son existence.

Donné à Saint-Constant, ce 2 juin 2023.

Me Geneviève Noël  
Directrice adjointe et greffière adjointe  
Service des affaires juridiques et du greffe